

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

L'an deux mille vingt-six, le trente mars,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montfaucon (salle Renaissance – siège communautaire),  
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.  
(Secrétaire de séance : François-Régis SABY)

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 26

Ayant pris part au vote  
(vote secret) : 27

- o Pour : -
- o Contre : -
- o Abstention : -
- o Blanc : -
- o Nul : -

Date de convocation :

Le 24 mars 2026

Date d'affichage :

Le 24 mars 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-03-30/05

OBJET DE LA SEANCE :

Election des Vice-Présidents

**AR Prefecture**

043-244300307-20260330-DC2026033005-DE  
Reçu le 31/03/2026

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, JACQUIOT Maxime, MARCON Pierrick, SABY François-Régis, RUEL Pascal, SANIEL Alain, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, PATOUILLARD Marie-Christine, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absents : Néant

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.

\*\*\*\*\*

Considérant la délibération n° DC/2026-03-30/04 fixant à 7 le nombre de Vice-Présidents d'Haut Pays du Velay communauté,

Considérant les dispositions des articles L. 5211-1, 2, 9 et 10, et L. 2122-1, 4, 7, 7-1, 7-2 et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Président fait procéder à l'élection des Vice-Présidents de la Communauté de Communes conformément aux dispositions susmentionnées.

Deux assesseurs chargés du dépouillement des bulletins ont été désignés à l'unanimité :

- Camille CHAPUIS,
- Maxime JACQUIOT.

1<sup>er</sup> Vice-Président

S'est déclaré au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président :

- M. Bernard SOUVIGNET

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins exprimés :	25

A obtenu :

Bernard SOUVIGNET : 25 voix

M. Bernard SOUVIGNET, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président d'Haut Pays du Velay communauté.

### 2<sup>ème</sup> Vice-Président

S'est déclaré au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président :

- M. Jean-Pierre SANTY

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins exprimés :	26

A obtenu :

Jean-Pierre SANTY : 26 voix

M. Jean-Pierre SANTY, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président d'Haut Pays du Velay communauté.

### 3<sup>ème</sup> Vice-Président

S'est déclaré au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président :

- M. Gilles JURY

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	2
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins exprimés :	25

A obtenu :

Gilles JURY : 25 voix

M. Gilles JURY, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président d'Haut Pays du Velay communauté.

**AR Prefecture**

043-244300307-20260330-DC2026033005-DE  
Reçu le 31/03/2026

#### 4<sup>ème</sup> Vice-Président

S'est déclarée au poste de 4<sup>ème</sup> Vice-Président :

- M. Jean-Michel POINAS

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins exprimés :	26

A obtenu :

Jean-Michel POINAS : 26 voix

M. Jean-Michel POINAS, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président d'Haut Pays du Velay communauté.

#### 5<sup>ème</sup> Vice-Président

S'est déclaré au poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président :

- M. Gilles CIBERT

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins exprimés :	25

Ont obtenu :

Gilles CIBERT : 25 voix

M. Gilles CIBERT, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président d'Haut Pays du Velay communauté.

#### 6<sup>ème</sup> Vice-Président

S'est déclaré au poste de 6<sup>ème</sup> Vice-Président :

- M. François-Régis SABY

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1er tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	2
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de bulletins exprimés :	24

**AR Prefecture**

043-244300307-20260330-DC2026033005-DE  
Reçu le 31/03/2026

A obtenu :

François-Régis SABY : 24 voix

M. François-Régis SABY, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 6<sup>ème</sup> Vice-Président d'Haut Pays du Velay communauté.

7<sup>ème</sup> Vice-Président

Se sont déclarés au poste de 7<sup>ème</sup> Vice-Président :

- Mme Maryline SOUTRENON

Chaque conseiller communautaire est appelé par le Président à se prononcer par un vote à bulletin secret.

Les deux assesseurs ont ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

Après dépouillement (1<sup>er</sup> tour) :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins blancs :	2
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins exprimés :	25

Ont obtenu :

Maryline SOUTRENON : 25 voix

Mme Maryline SOUTRENON, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, est élu 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente d'Haut Pays du Velay communauté.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,  
Président,

François-Régis SABY,  
Secrétaire de séance,



**AR Prefecture**

043-244300307-20260330-DC2026033005-DE  
Reçu le 31/03/2026

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Prefecture d'Yssingeaux le*

*Affichage et publication effectués le*